

EVALUATION CERTIFICATIVE /MODALITÉS D'ÉVALUATION LICENCE GESTION DES ORGANISATIONS

Unité	Nom unité	ECTS	COEF	Nb d'heure	Modalité
DRA110	Activités et bien de l'entreprise	6	1	56	ECRIT 2H
ANG 300	Anglais pro	6	1	56	CONTRÔLE CONTINU (présence 75%)
CFA116	Comptabilité et analyse financière	6	1	56	ECRIT 3H
DSY006	Démarches et outils de l'organisateur	6	3	56	ECRIT 3H
EME104	Gestion des hommes I	6	2	56	ECRIT 3H
MSE101	Management des organisations	6	2	56	CONTRÔLE CONTINU + ECRIT 3H
DSY020	Méthodes et outils de l'organisation	6	3	56	ECRIT 3H
ACD109	Négociation et Management des forces de vente : approfondissements	4	1	42	ECRIT INDIVIDUEL
DRA103	Règles générales du droit des contrats	4	1	42	ECRIT 2H
METHODO RAPPORT				24	
SOUTENANCE		10		3	

La délivrance de la licence est conditionnée par la réalisation d'un rapport d'activité professionnelle permettant de vérifier l'acquisition des compétences visées par la licence.

Deux sessions de contrôle sont associées aux unités d'enseignements. Dans ce cadre l'unité d'enseignement est acquise lorsque l'élève a obtenu la note de 10/20 à l'une des deux sessions.

Le jeune qui est absent à la première session, doit se présenter à la deuxième session.

S'il est à nouveau absent lors de la 2^{ème} session, il n'y a pas de troisième session et il ne valide donc pas son diplôme.

C'est-à-dire que l'absence ne se concrétise pas par un 0/20 à l'épreuve qui pourrait être compensé par les autres notes obtenues mais il est noté comme défaillant à une épreuve et ne peut plus valider son diplôme. Cela équivaut donc à un redoublement.

La licence L3 est délivrée à partir du moment où tous les UE sont validées.

Le CNAM est responsable de la validation par blocs de compétences.

